



Municipalité de  
SAINT  
FRANÇOIS  
XAVIER  
DE  
BROMPTON

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale secrétaire trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue à la salle de l'hôtel de ville, le mardi 04 septembre 2018 à 19h00, le règlement 2018-232 modifiant le règlement 2012-153 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera présenté pour adoption.

Ce règlement vise à établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi ainsi que ceux que la municipalité identifie.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 20<sup>e</sup> jour d'août 2018.

Sylvie Champagne,  
Directrice générale secrétaire-trésorière